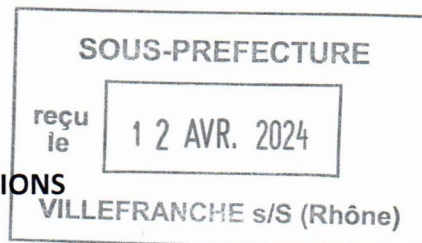


SYNDICAT MIXTE DU BORDELAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 9 AVRIL 2024



Nombre de Conseillers en exercice : 18 titulaires

Nombre de présents : 12

Nombre d'exprimés : 15

Le Comité syndical s'est réuni en séance publique, Salle Multifonctions à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées à Anse, le mardi neuf avril à onze heures.

Etaient présents :

Délégués du Département : Daniel POMERET, Pascale BAY, Michel THIEN, Martine PUBLIE (titulaires)
Sylvie EPINAT (Suppléante)

Délégués de la CCBPD : Jacques PARIOST, Christian GALLET, Laurent DUBUY, René BLANCHET (titulaires)
Xavier FELIX (Suppléant)

Délégués de la CAVBS : Edith LAFORET (Titulaire)
Jean-Pierre DUMONTET (Suppléant)

Absents Excusés :

Délégués du département : Bruno PEYLACHON, Béatrice BERTHOUX (titulaires)
M. Daniel JULLIEN, M. Christian VIVIER-MERLE (suppléants)

Délégués de la CCBPD : Marie-Pierre TEYSSIER, Valérie DUGELAY, Jean-Luc LAFOND (titulaires)
Gérard CHARDON, Marie Claire PAQUET, Luc FERJULE (suppléants)

Délégués de la CAVBS : Thomas RAVIER, Gaëtan LIEVRE, Pascal RONZIERE (titulaires)
Ghislain DE LONGEVIALLE (suppléant)

Délégué de la Métropole : Pascal DAVID (titulaire)
Gilbert-Luc DEVINAZ (suppléant)

Pouvoirs :

Délégués du Département : Béatrice BERTHOUX donne pouvoir à Michel THIEN
Valérie DUGELAY donne pouvoir à Pascale BAY

Délégués de la Métropole de Lyon : Pascal DAVID donne pouvoir à Jacques PARIOST

Jacques PARIOST est désigné Secrétaire de séance.

La majorité des membres en exercice assiste à la séance.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT 2024 DE LA CCBPD

Il est proposé de fixer cette participation à **2 000 €** au titre de 2024.

LE COMITE SYNDICAL

A l'unanimité des membres présents

- 1°) ACCEPTE** de fixer la participation aux frais de fonctionnement 2024 de la CCBPD à 2 000 €
- 2°) CHARGE** Monsieur le Président de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Daniel POMERET

Le secrétaire

Jacques PARIOST